

NOUVEAU STATUT. Avec la région Centre. Le domaine de Chaumont-sur-Loire a été transféré de l'État à la région Centre. C'est désormais un établissement public de coopération culturelle (EPCC) qui, depuis janvier 2008, rassemble le conservatoire international des parcs et jardins et du paysage, le festival international des jardins, le château et le parc de Chaumont. Un ambitieux projet culturel a été développé sur le thème arts et nature. « Entre les jardins, le patrimoine historique et l'art contemporain, nous croisons trois publics en espérant que ceux qui sont venus sur un thème seront intéressés par les autres », souligne Chantal Colleu-Dumond, directrice de l'EPCC. ■

UNE PROGRAMMATION AMBITIEUSE D'ART CONTEMPORAIN



NOUVEAUTÉ. Le château entre histoire et contemporain. L'art contemporain investit cette année, tant le château que le parc. Dans le cadre d'une commande exceptionnelle, Jannis Kounellis installera ses œuvres dans des espaces du château nouvellement ouverts à la visite. Erik Samakh, Rainer Gross et Victoria Klothz se chargent quant à eux d'installations dans le parc, comme les flûtes solaires suspendues dans les arbres ou les lucioles (photo d'Anthony Morel). Trois autres espaces sont consacrés à la photographie avec des œuvres d'artistes travaillant sur le paysage, tels que Andreas Gursky, Alex Mac Lean, Jean Rault ou encore Michel Séméniako. ■

Estivales → Val de Loire

CHAUMONT-SUR-LOIRE ■ Dix-septième édition du Festival international des jardins

Un festival qui prend racine au vert

La dix-septième édition du Festival international des jardins du domaine de Chaumont-sur-Loire regroupe vingt-six jardins sur le thème du partage.

Magali Saint-Genès
magali.saint-genes@centrefrance.com

Le jury a dû faire une difficile sélection parmi deux cent soixante-six dossiers. Finalement, vingt-six jardins d'environ deux cents mètres carrés chacun ont trouvé racine pour la dix-septième édition du Festival international des jardins du domaine de Chaumont-sur-Loire, sur le thème des jardins en partage.

Un thème qui a suscité poésie, originalité et inventivité chez les participants qu'ils soient paysagistes professionnels ou en formation.

« Le partage renvoie à plusieurs choses. Les préoccupations écologiques par rapport au partage de la terre et des ressources mais aussi à des notions contradictoires comme la division ou bien la réunion », explique une des guides du domaine. Et ce sont toutes ces notions qui transparaissent dans les créations. Avec des idées écologiques que chacun peut décliner chez soi.

C'est le cas notamment du côté du jardin *Entre 2*, de Marion Robert et Laurent Gongora, étudiants à l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg. Des portiques de boulevards peuvent aussi bien servir



ORIGINAL. Le jardin *le Parfait* où quand la nature reprend ses droits dans une maison et où un olivier pousse dans la cuisine !

de cloison pour structurer un jardin que de jardinières et même de hamac. Naturel, inventif et simple à réaliser.

D'autres réalisations sont plus conceptuelles comme *le Parfait*,

de Jean-Noël Caillaud paysagiste, Pierre Navarra, ingénieur en microélectronique, ainsi qu'Emmanuel Sorin et Guillaume Surget, architectes. Là, c'est un olivier qui a poussé au milieu de la

cuisine, propulsant tous les baux dans les murs de la maison. Une maison où le jardin reprend alors ses droits dans toutes les pièces.

Du côté originalité, on peut aussi citer *le Jardin poubelle*, de Michel Péna, un paysagiste invité. Il a utilisé tous les déchets issus de la réalisation des autres jardins pour sa propre création.

Plus de frontière entre château et jardin

C'est aussi une des nouveautés de cette édition et une des fiertés de Chantal Colleu-Dumond, directrice de l'Établissement public de coopération culturelle du domaine régional de Chaumont-sur-Loire : la carte verte à cinq invités.

« Nous avons donné la possibilité à quelques paysagistes d'intervenir au sein du festival mais aussi dans le parc du château. Le geste paysager s'inscrit ainsi dans tous les espaces du domaine, faisant tomber la frontière entre château et jardins », explique la directrice.

Quant à la meilleure période pour découvrir le Festival international des jardins, les spécialistes du site sont formels : « Tout le temps ! Il n'y a pas de meilleur moment ni en terme de mois, ni en terme d'heure. Les jardins évoluent constamment. Il y a même des plantes qui sont en fleurs quelques heures le matin et qui ne le sont plus l'après-midi ! ». ■

➔ **Pratique.** Ouvert tous les jours jusqu'au 19 octobre à partir de 9 h 30. Dernière entrée à 19 heures. Entrée, 9 euros, tarif réduit, 6,50 euros, entrée enfants 3,50 euros, gratuit pour les moins de six ans.

EN BREF

PENSIONNAIRES ■ Grenouilles et autres bestioles

Les jardins du festival, c'est aussi une odeur et des sons. Certaines sonorités sont voulues par les créateurs eux-mêmes mais d'autres sont tout à fait naturelles.



LOCATAIRES. Des grenouilles ont élu domicile dans certains jardins.

Comme avec ces grenouilles qui ont élu domicile dans des bassins. Certains visiteurs sont persuadés qu'il s'agit là d'une mise en scène ou d'enregistrement. Mais non, les coassements sont on ne peut plus naturels et involontaires ! ■

RESTAURATION ■ Le Grand Velum

Pour passer la journée au domaine de Chaumont-sur-Loire, il est possible de déjeuner au Grand Velum, dirigé par François-Xavier Bogart, qui met à l'honneur les produits de saison mais aussi les herbes en tout genre. Inventif et original. Menus à 30, 34 et 38 euros. ■

Un château marqué par les extravagances des femmes propriétaires

Comme beaucoup d'édifices, le château de Chaumont-sur-Loire offre plusieurs styles.

Ici, se mélangent le style du château de défense avec le gothique du Moyen-Âge et le château de résidence de la Renaissance. On passe des décors somptueux voulus par Diane de Poitiers aux extravagances de la princesse de Broglie.

Construit à la fin de l'époque gothique par la famille Chaumont-Amboise, le château devient la propriété de Catherine de Médicis en 1550. Peu après la mort d'Henri II, la reine contraint Diane de Poitiers à échan-



CHÂTEAU. Celui de Chaumont-sur-Loire a connu les extravagances de Diane de Poitiers au XVI^e siècle puis celles de la princesse de Broglie aux XIX^e et XX^e.

ger le château de Chenonceau contre celui de Chaumont-sur-Loire. Autre figure féminine marquante de ce lieu, Marie-Charlotte Constance Say, héritière des raffineries et sucreries Say, qui rachète le château en 1875. Elle épouse quelques mois plus tard le prince Henri-Amédée de Broglie. Ainsi Chaumont-sur-Loire verra défiler toutes les têtes couronnées d'Europe de la Belle Époque.

On peut retenir d'autres hôtes de marque comme les maharadjahs de Kapurthala, de Patiala, le shah d'Iran, l'actrice Sarah Bernhardt et le compositeur Francis Poulenc.

Les écuries, équipées par la maison Hermès, comptent parmi les premiers bâtiments en France à être électrifiés. Un luxe et un confort qui équipe aussi le château.

Ces splendides écuries abritent une cinquantaine de chevaux mais aussi une éléphant ! Autant d'extravagances qui conduiront la princesse à la ruine, et la contraindront à céder le château à l'État en 1938. ■

➔ **Pratique.** Entrée du château : 7,50 euros ; tarif réduit, enfants âgés de douze à dix-huit ans, étudiants, 5 euros ; gratuit pour les moins de douze ans. Billet couplé avec la visite du festival : 15 euros. Château ouvert de 10 heures à 18 heures.